



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale
8 mai 2018
Français
Original : anglais

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Quarante-huitième session

Bonn, 30 avril-10 mai 2018

Point 10 b) de l'ordre du jour

Questions méthodologiques relevant de la Convention

**Directives pour l'examen technique des informations communiquées
au titre de la Convention, relatives aux inventaires de gaz à effet de serre,
aux rapports biennaux et aux communications nationales des Parties
visées à l'annexe I de la Convention**

Directives pour l'examen technique des informations communiquées au titre de la Convention, relatives aux inventaires de gaz à effet de serre, aux rapports biennaux et aux communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention

Projet de conclusions présenté par le Président

1. À la demande de la Conférence des Parties¹, l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a examiné l'expérience tirée de la réalisation des examens sur dossier des inventaires de gaz à effet de serre (GES), en prenant en considération les conclusions pertinentes formulées aux réunions des examinateurs principaux des inventaires de GES jusqu'en 2017².
2. Prenant note des conclusions de la quinzième réunion des examinateurs principaux des inventaires de GES³, le SBSTA s'est félicité des informations relatives aux améliorations apportées à la réalisation des examens sur dossier, et il a reconnu qu'il avait été difficile pour le secrétariat de s'assurer les services d'un nombre suffisant d'experts.
3. Le SBSTA a invité les Parties à encourager et à faciliter la participation aux examens sur dossier de leurs experts désignés afin que le secrétariat puisse organiser ces examens avec un nombre suffisant d'experts et assurer un équilibre géographique entre les équipes d'examen.

¹ Décision 13/CP.20, par. 15.

² Les conclusions peuvent être consultées à l'adresse <https://unfccc.int/process/transparency-and-reporting/reporting-and-review-under-the-convention/greenhouse-gas-inventories-annex-i-parties/review-process>. Les conclusions des onzième, douzième, treizième et quatorzième réunions sont également annexées aux documents FCCC/SBSTA/2014/INF.17, FCCC/SBSTA/2015/INF.9, FCCC/SBSTA/2016/INF.11 et FCCC/SBSTA/2017/INF.8, respectivement.

³ Voir les paragraphes 9 à 12 des conclusions, disponibles à l'adresse http://unfccc.int/files/national_reports/annex_i_ghg_inventories/review_process/application/pdf/ghg-lrs-2018-conclusions_recommmendations.pdf.



4. Le SBSTA a constaté dans les conclusions formulées aux réunions des examinateurs principaux mentionnées au paragraphe 1 que les mesures qu'ils avaient proposées avaient facilité l'organisation des examens sur dossier. Il les a invités à continuer d'examiner à leurs réunions l'expérience tirée de la réalisation de ces examens et de suggérer des moyens d'en améliorer la mise en œuvre.

5. Le SBSTA a décidé de poursuivre l'examen de cette question à sa cinquante et unième session (novembre 2019).
